17/03/20

Syndicat National Alliance des Personnels Administratifs, Techniques et Scientifiques de l'Intérieur

ALLIANCE SNAPATSI

CFE - CGC

TOUS CORPS

COVID-19

Déplacement des PATS

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'utilisation ou non de l'attestation sur l'honneur pour vous rendre sur votre lieu de travail.

Le SNAPATSI a donc sollicité la DGPN afin d'avoir des consignes précises à vous communiquer.

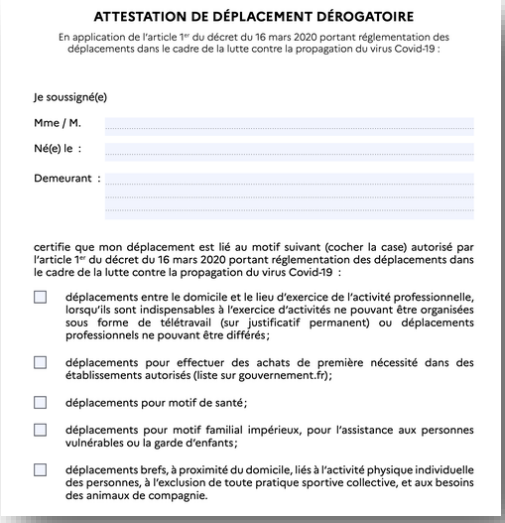

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M. .....

Né(e) le : .....

Demeurant : .....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- ☐ déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- ☐ déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- ☐ déplacements pour motif de santé;
- ☐ déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- ☐ déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Le SNAPATSI vous informe que pour vos trajets domicile-travail, votre carte professionnelle est suffisante. Il n'est pas utile de remplir une attestation.

Pour tous les autres déplacements, vous devrez vous conformer à la réglementation en vigueur et donc avoir une attestation.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

LE SNAPATSI VOUS INFORME !